



# Moniteur d'atelier

Avec le soutien du Conseil Régional de Bourgogne Franche-Comté

Les Fiches Métier sont éditées par la MIP de Louhans. Document sur abonnement (8 n° par an).

Responsable de la publication : Christian Marie, président  
Coordination : Nathalie Coeur  
Rédaction : Perrine Bert Lesavre

Document réalisé par la MIP de Louhans ([www.mip-louhans.asso.fr](http://www.mip-louhans.asso.fr)) avec la participation de professionnels

Fiche n°5 réalisée en 2016

« Rubrique formations »

Mise à jour en juillet 2019

## Fonctions



Le moniteur d'atelier (MA) est à la fois :

- **Enseignant technique** : il transmet ses compétences techniques (en menuiserie, mécanique, maçonnerie, blanchisserie, espaces verts, cuisine...) et fait acquérir des compétences sociales à un groupe, le plus souvent des personnes handicapées dans le cadre d'ateliers professionnels (des adultes en ESAT).
- **Travailleur social** : sa mission est de transmettre des connaissances pour faciliter l'insertion ou la réinsertion socio-professionnelle des personnes.

### Table des matières

- Fonctions (p1)
- Conditions de travail (p4)
- Marché de l'emploi (p5)
- Formations (p7)

## Après de qui travaille-t-il ?

### • Principalement auprès d'adultes en ESAT (ex CAT)

- ↳ L'ESAT (Etablissement et service d'aide par le travail) emploie des personnes ayant un handicap sensoriel, mental ou moteur.
- ↳ C'est un lieu de travail adapté avec différents ateliers (espaces verts, menuiserie...).

▶ Un moniteur d'atelier intervient très rarement auprès d'enfants et d'adolescents.

### Marc, formateur

« Il existe plusieurs types d'établissements ESAT, IME, SIPFP (ex IMPro), ITEP... dont les publics, les objectifs, les moyens et les professionnels sont différents. Mais ces établissements sont parfois regroupés dans un seul lieu, ce qui ajoute un peu à la confusion. Par exemple, les SIPFP font partie des IME et un IME peut être regroupé avec un ITEP...

A partir de 6 ans, un enfant qui souffre d'une déficience mentale peut être orienté vers un IME, puis à 14 ans, s'il en a les capacités, en SIPFP. Le SIPFP, intégré à l'IME, dispense des apprentissages scolaires, mais aussi préprofessionnels avec des apports techniques. C'est dans ce cadre qu'on trouve des ETS, rarement des moniteurs d'atelier. Puis, à 20 ans, le jeune adulte, s'il en a les compétences, peut partir en ESAT où il aura vraiment un rôle de travailleur. Il aura une production à assurer sous la responsabilité d'un moniteur d'atelier, lui-même encadré par un ETS pour l'élaboration et la mise en œuvre des projets professionnels. A 20 ans, si le jeune n'a pas les capacités d'aller en ESAT, il peut être orienté vers un foyer de vie, en centre d'accueil de jour, voire un FAM.

Les enfants qui n'ont pas forcément de déficience mentale, mais plutôt des difficultés psychologiques (troubles du comportement, troubles de la personnalité...) sont orientés vers l'ITEP, puis peuvent être orientés en ESAT à l'âge adulte, à défaut d'une réinsertion en milieu dit ordinaire de travail. En ITEP, là encore on peut trouver des ETS, mais pas de moniteurs d'atelier.

Après l'ESAT, vers 60 ans, la personne sera accueillie en foyer de vie et foyer d'hébergement par exemple.

Mais, dans la réalité, ce n'est pas aussi linéaire ou aussi simple. Il peut arriver qu'un jeune reste en SIPFP à plus de 20 ans en attendant d'avoir une place en ESAT. Ce n'est pas une situation facile à gérer pour les établissements car se côtoient des enfants et des jeunes adultes. C'est pourquoi certains IME mettent en place des ateliers spécifiques pour maintenir certains acquis et poursuivre la préparation à la vie professionnelle. Dans ce cas uniquement, on trouve des moniteurs d'atelier.

A cela s'ajoutent de grandes disparités entre les différentes associations qui gèrent ces établissements. Certaines privilégient l'épanouissement individuel à travers une activité technique de production (développement des compétences professionnelles), d'autres mettent l'accent sur l'épanouissement dans les relations sociales que l'activité permet. La taille de l'établissement a aussi une influence : dans une petite structure, le moniteur d'atelier est plus polyvalent, il va peut-être être en contact avec les clients... Dans un établissement de taille importante, la hiérarchisation est plus présente et les fonctions sont plus spécialisées. »

# Quelles différences avec d'autres métiers ?

	Moniteur d'Atelier	Educateur technique spécialisé
Quel niveau ?	Niveau IV (Bac)	Niveau III (Bac+2)
Où travaille-t-il ?	Essentiellement en ESAT	En ESAT, en IME, en CHRS... partout où une technique peut servir de support à un atelier (professionnel ou non)
Auprès de qui ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes handicapées (plutôt adultes)</li> <li>Groupe souvent identique pendant de nombreuses années</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes handicapées ou en difficultés sociales (enfants ou adultes)</li> </ul>
Que fait-il ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement d'ateliers techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement d'ateliers : une technique sert de support</li> <li>Coordination de plusieurs ateliers et de plusieurs moniteurs d'atelier</li> <li>Mise en place d'une pédagogie pour atteindre des objectifs professionnels, personnels...</li> </ul>
		Ce métier fait l'objet d'une fiche sur le site de la MIP : <a href="http://www.mip-louhans.asso.fr">www.mip-louhans.asso.fr</a>

	Encadrant technique d'insertion	Moniteur Educateur	Educateur spécialisé
Quel niveau ?	Niveau IV (Bac)	Niveau IV (Bac)	Niveau III (Bac+2)
Où travaille-t-il ?	En SIAE (structure d'insertion par l'activité économique)	En Foyer d'hébergement, Foyer de vie, MAS (maison d'accueil spécialisé), FAM (foyer d'accueil médicalisé), MECS (protection de l'enfance), IME, SESSAD...	En Foyer d'hébergement, Foyer de vie, MAS (maison d'accueil spécialisé), FAM (foyer d'accueil médicalisé), MECS (protection de l'enfance), IME, SESSAD, Service de protection de l'enfance...
Auprès de qui ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes en difficultés sociales (plutôt adultes)</li> <li>Groupe qui se renouvelle régulièrement</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout public en difficulté sociale, physique ou psychique (enfants ou adultes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tout public en difficulté sociale, physique ou psychique (enfants ou adultes)</li> </ul>
Que fait-il ?	<ul style="list-style-type: none"> <li>Encadrement d'ateliers techniques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un soutien dans le quotidien : animation d'ateliers (expression orale ou corporelle, dessin...), assistance lors des repas voire de la toilette, soutien scolaire pour les enfants...</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Missions proches de celles du Moniteur Educateur mais approche plus globale (conception et mise en place de projets...)</li> <li>Ecriture de synthèses</li> <li>Souvent en situation d'encadrer un service</li> <li>Lien avec les partenaires extérieurs</li> </ul>
Fiche métier	Tous ces métiers font l'objet d'une fiche métier sur le site de la MIP : <a href="http://www.mip-louhans.asso.fr">www.mip-louhans.asso.fr</a>		

## Marc, formateur et ancien ETS

Avant de devenir formateur et de s'occuper des filières « Moniteur d'Atelier » et « Educateur technique spécialisé » (ETS), Marc a exercé sur le terrain en tant qu'ETS.

Son expérience et sa position actuelle lui permettent de prendre du recul par rapport à ces deux métiers qui ne cessent d'évoluer. « Rien n'est figé. En tant que formateur et au contact des stagiaires, je le constate vraiment. Le diplôme de Moniteur d'Atelier vient d'être réformé, celui d'Educateur technique spécialisé l'a été en 2006 et devrait l'être dans les années à venir avec la réforme des diplômes en travail social. »

### Les établissements

Nous demandons à Marc comment évoluent ces deux métiers et quelles sont les tendances : « il n'existe pas une seule réponse. Il faut bien comprendre que les secteurs du handicap et des difficultés sociales et familiales recouvrent de nombreux publics aux pathologies et difficultés variées, d'où des établissements différents avec des vocations et des fonctionnements qui leur sont propres. »

### Moniteur d'Atelier

Un moniteur d'atelier travaille à 90% en ESAT. Depuis les lois de 2002 et 2005 réformant des secteur médico-social, les ESAT voient le public accueilli évoluer : les personnes souffrant de troubles mentaux (sans déficience intellectuelle), ayant eu un parcours de formation, professionnel et social en milieu ordinaire intègrent les ESAT qui accueilleraient auparavant majoritairement des personnes souffrant de déficience intellectuelle (avec ou sans trouble associés). Pour un moniteur d'atelier, cette mixité peut être compliquée à gérer : il est face à des personnes qui sont parfois techniquement plus compétentes que lui ou qui ont plus d'expérience ; les attentes et les besoins à satisfaire, dans un même espace, sur une même activité, sont très variés. »

### Educateur technique spécialisé

Les ETS, beaucoup moins nombreux, peuvent exercer dans des établissements (ESAT, ITEP, SIPFP...) et auprès de publics plus variés (enfants, adolescents, adultes ; handicap, difficultés sociales et familiales) : ESAT, ITEP, SIPFP... « Malheureusement c'est une profession mal connue par les établissements. Par exemple, de nombreux CHRS ont développé des ateliers de rénovation de logements. Pour autant, ils n'ont pas de postes d'ETS. Un ETS doit souvent s'imposer, montrer ce qu'il peut apporter de différent. Pendant la formation, les futurs ETS doivent effectuer plusieurs

Le Moniteur d'atelier est d'abord un **professionnel possédant des compétences techniques et une expérience professionnelle** dont il va se servir pour mettre en place et gérer des ateliers au sein d'ESAT essentiellement.

Il met les personnes qu'il accompagne en situation de travail tout en respectant le projet et les possibilités de chacune d'elles.

## ● **Accompagnement des travailleurs handicapés**

- Accueil quotidien du groupe de personnes placées sous sa responsabilité.
- Accueil des nouveaux arrivants : il s'assure de leur intégration (connaître les interlocuteurs, se repérer dans l'établissement...) et du bon déroulement de la journée.
- Travail au sein d'une équipe pluri professionnelle (éducateur technique spécialisé, chef de service, responsable du foyer logement...):
  - Il participe à la définition du projet personnel et professionnel de chaque personne, en assure le suivi pour la partie le concernant.
  - Il participe et met en application le projet de service et le projet institutionnel.
  - Il transmet les informations utiles à ses collègues et sa hiérarchie (absences, incidents...). Il rédige des synthèses qui serviront lors du bilan annuel de la personne accompagnée (point sur son comportement, sa ponctualité, sa productivité, son évolution, son autonomie...).

Il doit rester en veille toute la journée pour anticiper et gérer les situations de crise ou de conflit. Il repère les signes annonciateurs, adapte en conséquence son accompagnement et l'organisation de la journée.

Il doit instaurer et entretenir une relation de confiance.

Il doit favoriser le bien-être, l'épanouissement et l'expression de la personne (en étant à l'écoute).

Il doit être capable d'analyser ses observations, de repérer les évolutions, de tout consigner par écrit, mais aussi de s'expliquer à l'oral.

## ● **Gestion et développement des compétences individuelles**

Le Moniteur d'atelier participe à l'évolution de la professionnalisation de chaque personne au regard de son projet individuel.

- Evaluation des compétences et des difficultés
- Identification des besoins en formation
- Préparation, mise en œuvre de la transmission des apprentissages en situation de travail
- Participation à la définition du plan de formation
- Soutien des personnes dans des actions de formation externes, de reconnaissance des savoir-faire professionnels ou de démarche VAE (validation des acquis de l'expérience)

stages et nous avons vu de belles réussites. L'un d'entre eux est parti dans un établissement qui connaissait mal la fonction d'ETS. Il avait en charge un groupe de jeunes qu'il devait emmener quelques jours sur un petit chantier pour des travaux de rénovation. A son retour, le directeur lui a fait part de sa surprise : d'habitude les autres professionnels reviennent vite car il y a toujours un problème, il manque du matériel... Grâce à son expérience technique et à sa formation, l'ETS sait comment préparer, organiser et animer ce genre de chantier. »

En consultant les offres d'emploi, nous avons constaté surtout des embauches auprès de jeunes et très peu auprès d'adultes handicapés en ESAT. « En 10 ans les embauches d'ETS en ESAT sont devenues plus rares : les postes ont été occupés par des moniteurs d'atelier qui ont évolué et sont devenus pour certains ETS en cours d'emploi. Aujourd'hui, j'ai l'impression que les établissements sont en train de changer d'avis et de réinscrire la fonction d'ETS en ESAT, notamment en regard au droit à la formation tout au long de la vie pour les personnes en ESAT et au développement (en quantité et en qualité) des projets socio-professionnels. Normalement en ESAT, on trouve les moniteurs d'atelier qui gèrent les ateliers et un moniteur d'atelier principal qui coordonnent leur activité et les projets des usagers. Le développement des activités de production (de biens ou de services) viennent modifier les organisations des ESAT. La fonction de l'ETS réapparaît dans les ESAT pour la mise en place de la formation professionnelle (en interne ou par des prestataires), pour la validation des acquis de l'expérience (RAE, RSFP...) en lien aux orientations économiques des ESAT. »

### **La technique comme support**

En ESAT, un moniteur d'atelier utilise la technique comme un outil de travail : il a des objectifs de production, des impératifs en termes de délai, de qualité, de quantité... Il doit être capable de transmettre ses connaissances et des gestes professionnelles, d'adapter les postes en fonction des possibilités de chacun... « Bien souvent, il est lui-même acteur, c'est-à-dire qu'il ne fait pas que superviser, il participe soit parce qu'il est le seul à pouvoir réaliser certains gestes particulièrement techniques ou pour des raisons de sécurité, soit pour s'assurer d'obtenir un certain rendement. Il ne faut donc pas se tromper quand on s'oriente vers ce métier : une personne qui a des problèmes de santé, de dos... peut avoir des difficultés car il ne sera pas dispensé de faire des gestes techniques. Il ne faut pas oublier qu'il travaille avec des personnes qui pour certaines ne peuvent pas se pencher, porter des charges lourdes... C'est à lui de trouver les moyens de compensation.

## • Animation, organisation et gestion de la production d'une équipe

En tenant compte des situations et des capacités de chaque personne, le moniteur d'atelier s'assure de la production de biens ou de services par l'équipe dont il a la responsabilité.

- Gestion d'équipe : à la fois animateur et responsable, il mobilise professionnellement son équipe, l'encadre et l'accompagne :

- Identification des travaux à mener
- Planification
- Répartition du travail
- Adaptation des postes ou des activités selon le projet et la situation de chacun : adaptation des gestes, création d'outils tels que des gabarits (pour compenser partiellement ou totalement un handicap ou une difficulté), adaptation dans la manière de communiquer pour faire passer les consignes...
- Participation fréquente à la production (pour certains gestes techniques, l'utilisation de certaines machines dangereuses, accélérer la production, aider un travailleur qui ne peut pas effectuer les gestes...)

- Gestion de la production :

- Respect de la qualité, des quantités et des délais fixés
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- Surveillance de l'état des espaces de travail, des outils et des matériels nécessaires à la production
- Eventuellement relation avec le client (pour clarifier une commande, alerter sur une difficulté...)
- Définition des besoins au niveau de l'approvisionnement en matériaux, des consommables

Il intervient sous la responsabilité de sa direction, d'un chef de production, d'un ETS... (suivant l'organisation de sa structure).

Possibilité pour les demandeurs d'emploi de découvrir le métier en faisant un stage : cette mesure de Pôle Emploi s'appelle une PMSMP et permet de bénéficier d'une convention de stage (voir avec Pôle Emploi).

La technique maîtrisée par le moniteur doit être en rapport avec les besoins de l'ESAT et de ses clients. Le moniteur d'atelier a une vision utilitariste de sa technique. Il a de réelles compétences en organisation de la production : organisation du travail, explications, transmission des gestes techniques tout en tenant compte de critères tels que l'ergonomie, la sécurité... Il doit s'adapter à chacun en tenant compte de ses difficultés, pour cela il peut fabriquer des gabarits, des aides mémoire... »

L'ETS, lui, utilise la technique comme une structure de médiation, un moyen d'accrocher, de faire participer, de transmettre et d'apprendre. « En SIPFP ou en ITEP par exemple, l'ETS n'a pas forcément pour but de professionnaliser les jeunes. La question de la production ne doit pas être une difficulté supplémentaire, mais un moyen de l'accompagnement. Un lieu de travail est un lieu de socialisation. Ce qui importe, c'est de savoir comment utiliser sa technique pour développer une pédagogie. Il accompagne les personnes pour atteindre un but qui n'est pas forcément une production (sur le plan quantitatif du terme). L'ETS doit réfléchir en amont à ce qu'il veut faire, comment, pourquoi... Il a une marge de manœuvre plus importante que le moniteur d'atelier à qui sont imposés des objectifs de production. Je vous donne un exemple : un ETS, ancien électricien, a proposé un atelier électricité à des jeunes présentant de forts troubles du comportement, ne pouvant tenir en place plus de quinze minutes. Cela paraissait ambitieux et pourtant ça a marché. Il ne leur a pas dit : venez, je vais vous apprendre à faire de l'électricité. Il a installé différents équipements et grâce à son approche, il a permis à ces jeunes en quelques heures seulement de réaliser un va et vient entre deux interrupteurs de manière intuitive sans connaissances techniques. Il leur a montré des choses, il les a laissés essayer, faire des erreurs, expérimenter... »

Marc nous donne d'autres exemples : « une de nos élèves en formation ETS était peintre en bâtiment. Elle a fait un stage en ITEP. Elle a expliqué aux jeunes qu'elle allait repeindre un des couloirs et faire une fresque. Ceux qui le souhaitaient pouvaient venir. Au début, personne ne participait, mais certains jeunes sont restés pour l'observer en train de travailler. Au fil du temps, il y a eu des échanges. L'un des jeunes lui a dit qu'il savait déjà faire car il aidait souvent un de ses oncles. L'ETS et lui ont pu discuter d'égal à égal sur leurs techniques. Là, elle avait fait le choix de laisser beaucoup de libertés, parfois il faut imposer des règles, des repères. Tout dépend de l'objectif. Nous avons aussi eu le retour d'un ETS qui a utilisé ses compétences en menuiserie (d'organisation, de planification, de méthodologie) pour proposer un atelier légo technique : via le côté ludique, il a introduit

## Conditions de travail

- Le moniteur d'atelier travaille avec d'autres travailleurs sociaux (psychologues, responsables, conseillers en économie sociale et familiale...). Il participe aux réunions d'équipe au cours desquelles un point est fait sur chacune des personnes suivies. Ensemble, ils discutent des difficultés rencontrées, de leurs observations, des projets.
- Il est souvent en situation de travail en atelier ou en chantier : port de charges, utilisation d'outils, postures de travail (à genou, debout...)... Il participe souvent activement à la production.

## Salaire

Le salaire dépend de la convention collective de l'établissement dans lequel exerce le Moniteur d'atelier ou l'Educateur technique spécialisé.

- Convention collective nationale des établissements et services pour personnes inadaptées et handicapées du 15 mars 1966 : Moniteur d'atelier 2<sup>de</sup> classe : 1 672, 33€ brut en début de carrière (au 01/04/13)

La convention collective n'a pas encore été mise à jour suite au changement de diplôme de Moniteur d'atelier.

## Qualités requises

- Disponibilité, sens de l'écoute et de l'observation pour déceler d'éventuels problèmes.
- Pédagogie, goût pour transmettre ses connaissances
- Capacités d'adaptation (au handicap, aux difficultés, aux problèmes de compréhension...)
- Patience et ne pas avoir peur de se répéter à de nombreuses reprises.
- Capacités d'encadrement. Il doit savoir gérer un groupe en alliant fermeté (pour faire respecter des consignes) et compréhension (ce ne sont pas des salariés « traditionnels »). Il doit pouvoir calmer une personne en crise et rassurer un groupe.
- Aimer le travail d'équipe. Un moniteur d'atelier doit savoir quand et à qui passer le relais quand la situation sort du cadre strictement professionnel.
- Savoir prendre du recul et se remettre en question pour proposer de nouveaux projets.
- Bien résister à la pression due aux impératifs de production tout en ne la faisant pas ressentir aux travailleurs.

la notion de pièces, de notices, de consignes... »

### La transmission

Un moniteur d'atelier va accompagner, transmettre au sein de son atelier dans un objectif de production précis. « Il peut proposer des séances de formation, mais ce sont des moments courts qui correspondent à un besoin précis. Il doit structurer son intervention pour être compris en quelques minutes : quels objets, pour faire quoi, comment... Il utilise, tout comme l'ETS, une activité technique ou à travers une séance d'apprentissage pour permettre à la personne accueillie de mettre au travail des compétences sociales, relationnelles (travailler seul, travailler en équipe, rendre compte d'une difficulté...).

Un ETS prépare des séances aussi, mais va plus loin, il construit dans la durée des séquences de formation. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre un geste, mais de développer des compétences qui ne sont pas nécessairement techniques. »

### Le projet de vie

Depuis quelques années, il faut mettre en place pour chaque personne un projet de vie qui englobe un projet professionnel. « Cela existait déjà, mais ce n'était pas formalisé de la même manière, ce qui est assez déroutant pour les moniteurs d'atelier. C'est aussi quelque chose de difficile à faire passer auprès des travailleurs en ESAT, surtout ceux qui ont 40-60 ans et qui ont toujours vécu en institution. Maintenant on leur demande d'exprimer des envies, des besoins... Ce projet professionnel est révisé tous les ans. Les objectifs fixés sont multiples (évolution de compétences, travail sur l'insertion...) et peuvent être plus ou moins ambitieux selon la personne : une personne très autonome qui remplace le moniteur d'atelier en son absence va être encouragée à développer des compétences pour essayer de partir en milieu ordinaire, un autre qui a passé 20 ans dans un atelier peut souhaiter aller dans un autre atelier où ses compétences seront transposables. Pour un autre, l'objectif sera simplement d'arriver sans crainte dans les vestiaires.

L'idée de progression est vraiment au cœur du projet. Chaque année, on réajuste, on réoriente... Car le projet peut être freiné pour de multiples raisons.

Une des grandes différences entre le moniteur d'atelier et l'éducateur technique spécialisé se situe au niveau de ce projet : un moniteur d'atelier participe à son élaboration en faisant part de ses observations, de ses idées, alors qu'un ETS élabore et met en œuvre véritablement le projet, il a une vision plus globale. »

## Marché de l'Emploi

- **Effectif** : 14 700 en France (enquête emploi 2012) dans le secteur du travail protégé (ESAT et entreprise adaptée). Augmentation de 24% entre 2007 et 2012 du nombre de moniteurs d'atelier (+ 3 000).
- 88% exercent auprès de personnes handicapées (seulement 7% auprès d'adultes en difficultés sociales).
- En consultant les offres parues sur le site de Pôle Emploi et du CREA, on constate une très forte majorité d'offres pour travailler en ESAT.
- Peu de moniteurs d'atelier auprès d'enfants sauf si l'employeur n'a pas trouvé d'ETS.

Les moniteurs d'atelier évoluent régulièrement vers le métier d'ETS en formation en cours d'emploi. Il y a donc peu d'embauches directes d'ETS.

Les employeurs exigent de l'expérience et un diplôme technique (souvent CAP voire Bac Pro) dans le domaine en rapport avec l'atelier à gérer (espaces verts, peinture, blanchisserie...).

### Offres d'emploi

- Pôle Emploi ([www.pole-emploi.fr](http://www.pole-emploi.fr)) : code Rome « K1203 » ou mot-clés « moniteur d'atelier en établissement spécialisé »
- CREA Rhône-Alpes : [www.creai-ara.org](http://www.creai-ara.org)
  - "répertoire régional" = Recense les établissements de Rhône Alpes
  - Offres d'emploi
- CREA Bourgogne : [www.creaibfc.org](http://www.creaibfc.org)
  - Annuaire des établissements en Bourgogne Franche-Comté : " Annuaire des ressources Bourgogne Franche Comté ( en bas de l'écran) "
  - Offres d'emploi (à droite de l'écran)

En Bourgogne Franche-Comté : 94 ESAT et EA (entreprises adaptées) environ (ces dernières étant peu nombreuses)

## Exemple d'une offre d'emploi de Moniteur d'Atelier en ESAT spécialité Blanchisserie

### Vos missions :

#### • Gestion d'équipe et de production :

- Encadrer des travailleurs handicapés et les initier aux règles générales du travail
- Instaurer des règles et des habitudes
- Veiller au respect du règlement de fonctionnement et des règles de vie au travail
- Transmettre une culture professionnelle et technique

#### • Travail en équipe :

- Participer aux réunions et groupes de travail
- Participer à l'élaboration du projet éducatif des travailleurs en lien avec les équipes pluridisciplinaires

### • Missions techniques :

- Pliage et conditionnement du linge
- Traitement de finition (séchage, repassage, pliage et triage des tenues)
- Vérification et contrôle de la qualité des prestations

Vos qualités : savoir s'organiser, être à l'écoute, savoir travailler en équipe, avoir des compétences rédactionnelles.

Vos horaires : 8h à 16h30 ou 9h à 17h (pause d'1h à midi)

Pré-requis : CAP métiers du textile OU diplôme de niveau V avec expérience professionnelle en lien avec la spécialité

## Exemple d'une offre d'emploi de Moniteur d'Atelier en ESAT spécialité Restauration

### Vos compétences :

- Maîtriser le service en salle : prise de commande, préparation des commandes, encaissement, service
- Savoir préparer une mise en place : préparation d'assiettes chaudes et/ou froides, présentation et services de pâtisseries, confectionner des sandwiches

### Vos missions :

Vous exploitez et gérez une cafétéria. Vous accompagnez une équipe de 3-4 travailleurs handicapés. Vous les guiderez dans l'apprentissage et la réalisation des travaux. Vous serez autonome et responsable de la fabrication et du service.

Pré-requis : CAP/BEP en cuisine ou hôtellerie restauration + 3 ans minimum d'expérience sur un poste similaire

## Exemple d'une offre d'emploi de Moniteur d'Atelier en ESAT

Vos missions : sous l'autorité hiérarchique du Chef d'atelier, vous serez responsable, dans une activité de production, de l'encadrement et de l'accompagnement d'une équipe de 12 à 15 travailleurs handicapés. Dans ce cadre, au sein d'une équipe pluridisciplinaire, vous aurez en charge :

- D'encadrer les travailleurs handicapés dans les activités de production
- D'assurer la formation et la sécurité au poste de travail
- De formaliser les bilans projets personnalisés et de veiller à leur mise en œuvre
- D'assurer la responsabilité technique de la production en termes de moyens, délais et qualité.

- Force de proposition, vous pourrez être amené à être référent d'actions spécifiques liées à la sécurité des personnes et à l'adaptation des postes de travail.

- D'assurer des relations de qualité tant avec nos clients qu'avec les personnes handicapées dont vous avez la responsabilité.

Pré-requis : CAP/BEP technique + 5 ans minimum d'expérience

Bonne connaissance du pack Office (Word, Excel) et permis B indispensables.

## Sébastien, ancien Moniteur d'Atelier en ESAT

« Je travaille depuis 8 ans comme moniteur d'atelier. J'occupe maintenant un poste d'adjoint technique au sein de l'ESAT, c'est-à-dire que j'encadre les moniteurs et je supervise les ateliers. En septembre, je vais commencer la formation d'éducateur technique spécialisé. »

A l'ESAT, 68 travailleurs en situation de handicap sont accompagnés dans l'un des 6 ateliers de l'ESAT : sous-traitance industrielle, blanchisserie, ferme polyculture élevage (escargots, poulets, céréales), espaces verts (entretien chez des particuliers, tonte, élagage...), maraîchage et laboratoire de transformation (plats cuisinés à base d'escargots notamment). « Chacun des 7 moniteurs d'atelier de l'ESAT encadre 8 à 10 travailleurs environ. »

Pour décrire le rôle et les compétences du moniteur d'atelier, Stéphane choisit de nous présenter la journée type du moniteur de l'atelier « polyculture élevage », qu'il connaît bien pour y avoir travaillé lui-même.

**A 8 heures**, les travailleurs arrivent à l'ESAT. « Pendant qu'ils se changent dans les vestiaires, les moniteurs discutent entre eux pour régler des problèmes organisationnels de la journée, telle que l'utilisation des véhicules de l'ESAT. Par contre, ce n'est ni le lieu, ni le moment pour discuter des problèmes liés aux travailleurs. C'est à l'éducateur spécialisé ou à moi qu'ils doivent faire part de leurs remarques sur les travailleurs. »

**8 heure 15** : le groupe de travail est prêt et attend ses instructions. Le moniteur commence par présenter le travail de la journée. « Les travailleurs sont répartis en trois groupes : un pour les poulets, un pour les poussins et un pour les escargots. Les travailleurs sont presque toujours affectés aux mêmes ateliers et aux mêmes groupes. Ils ont besoin de s'identifier à un travail précis, ça les sécurise et leur donne un cadre. »

Le moniteur a la responsabilité de l'organisation de la production de l'atelier. C'est lui qui décide ce qu'il y a à faire, dans quel ordre et qui peut faire quoi. Il doit adapter les tâches à effectuer en fonction des capacités de chacun.

Le moniteur d'atelier a une mission socio-éducative, il doit accompagner les travailleurs à atteindre le projet socio-éducatif qu'il aura défini avec l'équipe éducative qui l'accompagne. Ce projet peut être à dominante technique, savoir être ou simplement être capable d'assumer une journée de travail dans le milieu protégé ou milieu ordinaire.

# Formations

( mise à jour en juillet 2019 )

## ● A retenir

**Diplôme** : Titre de Moniteur d'Atelier en milieu de travail protégé inscrit au RNCP et valide un niveau IV (Bac)

**Textes** : référentiel de la CPNE-FP du 27/12/18

**Accessible à la VAE (validation des acquis de l'expérience)**.

**Sélection pour entrer en formation** : tests voire entretien. A l'ARFRIPS : trois tests (expression écrite, connaissance de l'informatique, connaissance des écrits professionnels) et un entretien

**Durée de la formation** : 12 à 16 mois

Suppression des formations « Moniteur d'atelier 2<sup>nd</sup>e classe » (menant au CQFMA) et du « Moniteur d'atelier 1<sup>ère</sup> classe » (menant au titre AFPA).

Projet de rapprochement avec la formation d'encadrant technique d'insertion.

## ● Pré-requis

- Expérience professionnelle d'un métier démontrant la maîtrise de compétences techniques ET être :
  - Moniteur d'atelier en poste en ESAT ou en entreprise adaptée, en situation d'encadrement au minimum à 80%
  - OU demandeur d'emploi ou en reconversion professionnelle (salarié d'un autre secteur...)

Sur le principe, cette formation est accessible en cours d'emploi ou aux personnes extérieures. Dans les faits et ce pour répondre aux demandes importantes depuis la réforme du diplôme et de la formation, la priorité est donnée aux personnes déjà en poste.

## ● Concours d'entrée

Sur le principe :

- Pour les Moniteurs d'atelier en poste : entretien de positionnement
- Pour les autres (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion...) : tests de vérification des pré-requis (capacités de rédaction et d'utilisation des outils informatiques) + entretien de motivation + avis d'un établissement ayant accueilli le candidat dans le cadre d'une période de mise en situation professionnelle

## ● Durée et programme

- Pour les Moniteurs d'atelier en poste : 12 semaines en centre (441h) sur 14 à 16 mois + 3 semaines (105h) de stage pratique (dans un ou 2 établissements différents de ceux où ils exercent)
- Pour les autres (demandeurs d'emploi, salariés en reconversion...) : 441h en centre + 980h de « stage principal » (en ESAT ou EA, soit 28 semaines) + 105h de stage (dans un ou 2 établissements différents du lieu du stage « principal »)
- Programme :
  - Bloc 1** : accompagnement (accompagner les personnes accueillies dans l'atelier, au sein d'une équipe pluri-professionnelle)
  - Bloc 2** : gestion de production (animer, organiser et gérer la production ou les prestations de service d'une équipe dans la structure et/ou hors les murs)
  - Bloc 3** : gestion et développement des compétences (gérer, développer les compétences individuelles et participer à leur évaluation)

La mise en place de dispenses de formation sera étudiée ultérieurement.

Par ailleurs, lorsqu'un nouveau travailleur arrive à l'ESAT, le moniteur d'atelier doit d'abord l'évaluer pour ensuite lui proposer des choses en rapport avec ses possibilités. « Il doit alors passer beaucoup de temps à lui enseigner les bases du travail. Il doit se montrer d'une grande patience car il doit souvent se répéter. »

**8 heures 20**, le moniteur lance le travail. « Prenons l'exemple du groupe qui s'occupe des poulets, propose Stéphane. Ils commencent par « prendre » les poulets dans les poulaillers, c'est-à-dire qu'ils doivent les attraper, ce qui n'est pas toujours évident. Après une pause vers 10h, ils désonglent les poulets, leur posent une bague et les mettent dans des cages pour les engraisser. »

Une fois les groupes au travail, le moniteur d'atelier fait, pendant une demi-heure environ, le point avec l'éducateur technique spécialisé. Ils voient ensemble les problèmes de comportement, de ponctualité, de productivité... Jusqu'à midi, le moniteur d'atelier fait le tour des différents groupes et n'hésite pas à participer. « Le moniteur d'atelier n'accompagne pas seulement le travail. Nous sommes dans un milieu rural et beaucoup de nos travailleurs viennent du secteur agricole. Pour être respecté et crédible, le moniteur doit travailler avec eux. Le moniteur d'atelier continue d'ailleurs à exercer des fonctions très techniques. C'est lui, par exemple, qui assure les semis. »

**Au cours de la journée**, le moniteur d'atelier peut être confronté à des incidents. Une crise peut toujours éclater. C'est ce qui est arrivé à un des travailleurs quelques jours auparavant. « Le travailleur s'est mis à insulter tout le monde et à devenir agressif. Lorsque ce type d'incident survient, le moniteur doit rassurer le groupe complètement déstabilisé et isoler la personne pour la calmer. Il voit avec elle si elle peut reprendre le travail. Si jamais la situation ne s'améliore pas, le moniteur vient dans mon bureau me faire un compte-rendu et discuter, accompagné du travailleur. » Le moniteur d'atelier est responsable de la sécurité de son atelier. Il doit toujours veiller à cadrer les travailleurs. « Il doit être juste par rapport au cadre légal dans lequel il évolue. C'est dans une situation de ce genre que le CQMA (Certificat de Qualification de Moniteur d'Atelier) peut être très utile. Il n'est pas obligatoire pour exercer. Mais nous faisons en sorte chez nous que tout le monde parte en formation. Cette formation permet de mieux connaître et de comprendre les maladies mentales, d'avoir des notions de psychologie et de droit pour savoir où s'arrête la responsabilité du moniteur d'atelier. »

Par contre, en cas de problème médical, le moniteur d'atelier peut assumer le relais auprès des services d'hébergement ou faire

## ● Organismes de formation

### ► Bourgogne Franche-Comté

- IRTESS de Dijon 2 r prof Marion 21000 Dijon (03.80.72.64.55.)  
www.irtess.fr
- Lieux : Dijon (21), Besançon (25)
- Dates d'inscription : tout au long de l'année
- Dates des épreuves de sélection : pas de sélection particulière. Obligation d'avoir un financement et effectué un stage de 15 jours minimum en ESAT ou EA (entreprise adaptée) pour les candidats qui ne travaillent pas déjà dans ce genre d'établissement.
- Dates de formation : Dijon du 23/09/2019 au 08/09/2020  
Besançon du 30/09/19 au 10/09/2020
- Coût formation : 6 315,12€ en 2019 (non soumis TVA)
- Nombre de places : 16 pour chaque site

En partenariat avec l'IRTS de Besançon et l'AFPA de Chevigny

### ► Rhône-Alpes Auvergne

- ARFRIPS de Lyon 10 Impasse Pierre Baizet 69009 LYON  
(04.78.69.90.90.) <http://www.arfrips.fr/>
- Dates d'inscription : pas de période spécifique (réception des dossiers toute l'année en fonction des demandes)
- Prérequis : pour les candidats en reconversion, justifier d'une expérience de 70h minimum (expérience salariée, PMSMP en ESAT ou en EA...)
- Date de sélection : 23/01/2020
- Dates de formation : 03/04/2020 au 01/04/2021 (durée :441 h de formation)
- Coût sélection : pas de frais
- Coût formation : 6 315,00€ en 2019
- Nombre de places : 16 par promotion

En partenariat avec l'AFPA de Rillieux-la-Pape

► Liste complète des organismes en France sur [www.cpne-fp.fr](http://www.cpne-fp.fr)  
(rubrique « Emploi Formation).

appel au service des urgences si besoin.  
« Le travail du moniteur est vraiment d'encadrer les ateliers, il n'a pas à gérer les problèmes extérieurs à cette activité. »

**A midi**, c'est la pause déjeuner. Le moniteur d'atelier ne mange pas avec les travailleurs. Il les retrouvera vers 13h30 pour la reprise du travail. Il fait de nouveau le point avec eux. « L'après-midi, le moniteur prévoit des travaux plus légers que le matin, comme nettoyer les cages. Il prend du temps pour préparer ses prochaines journées. Il contacte les entreprises pour passer ses commandes régulières comme l'achat de graines ou d'engrais. Il n'a par contre pas le temps de s'occuper des autres activités commerciales même si cela fait partie théoriquement de ses attributions. Nous avons quelqu'un qui s'occupe uniquement de ça, c'est-à-dire faire le suivi des clients, trouver de nouvelles entreprises... »

Chaque année, chaque travailleur fait l'objet d'un bilan. L'équipe se réunit pour faire le point et fixer de nouveaux objectifs de progression en tenant compte des aspirations des travailleurs. Compte tenu du nombre de travailleurs, le moniteur participe à deux bilans par semaine. « Le moniteur ne rédige pas lui-même le bilan, il rencontre l'éducateur spécialisé à qui il donne des éléments sur la ponctualité, le comportement, l'engagement du travailleur etc. »

**A 17 heure 15**, le travail est terminé, les travailleurs et le moniteur rentrent.

En atelier, les travailleurs sont en situation de salariés traditionnels avec, bien sûr, une certaine tolérance due à leur handicap. Dans son travail quotidien, le moniteur d'atelier doit d'ailleurs toujours concilier une logique industrielle de productivité, car les entreprises clientes attendent le travail qui doit être fait correctement et dans les temps, et une logique sociale puisqu'il encadre des personnes handicapées. Il subit la pression de l'éducateur technique spécialisé, mais il ne doit pas la faire ressentir aux travailleurs. « En temps qu'éducateur technique spécialisé, j'ai une fonction plutôt de chef de service, j'encadre les moniteurs d'atelier. J'ai une orientation plus sociale qu'un moniteur. »

« Devenir moniteur d'atelier, ce n'est pas forcément évident au départ. Nous venons tous du secteur technique et non pas du social. Nous commençons forcément avec une certaine peur du handicap. Mais ça s'estompe avec le temps, nous arrivons à la surmonter pour découvrir un métier très intéressant. Nous sommes aussi confrontés à des échecs et des régressions lorsque les travailleurs vieillissent. Il faut alors réussir à prendre du recul, mais ce n'est pas facile, nous sommes forcément affectés. Une vraie relation se noue entre nous et les travailleurs. »